

## **Supplément de l'édition 2003 de la liste 1 des toxiques**

Le supplément de l'édition 2003 de la liste des toxiques 1 (liste des substances toxiques) entre en vigueur le 5 juillet 2005. Il comprend notamment les modifications publiées le 17 mai 2005 dans la Feuille fédérale (FF 2005 2887). On peut se procurer le supplément auprès de l'Office fédéral de la santé publique, Division produits chimiques, 3003 Berne.

5 juillet 2005

Office fédéral de la santé publique:

Le directeur, Thomas Zeltner